



Distribution: générale

Date: 23 février 2018

Original: anglais

Point 6 de l'ordre du jour

WFP/EB.1/2018/6-B/Rev.1

Questions opérationnelles

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Plan stratégique de pays provisoire — Burundi (2018–2020)

Durée du projet	1 ^{er} avril 2018–31 décembre 2020
Coût total pour le PAM	163 562 181dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	2A

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>.

Résumé

Le plan stratégique provisoire pour le Burundi (2018–2020) s'attaquera aux difficultés et aux lacunes qui font obstacle à l'élimination de la faim et qui ont été recensées en consultant le Gouvernement et les parties prenantes. Le Burundi se classe à l'avant-dernier rang mondial pour ce qui est du produit intérieur brut par habitant et près de 65 pour cent de sa population vit dans la pauvreté.

Le PAM va intensifier les activités novatrices dans le cadre de ses interventions visant à sauver des vies, soutenir les petits exploitants agricoles et les marchés des produits alimentaires, renforcer la résilience et lutter contre la dénutrition. Il s'efforcera d'intégrer des filets de sécurité dans le système de protection sociale, et de contribuer ainsi durablement à l'élimination de la faim, notamment en appuyant les politiques nationales et en renforçant les systèmes et les institutions. Le plan stratégique de pays provisoire mettra l'accent sur l'autonomisation économique des femmes et sur des approches favorisant l'évolution des relations entre les sexes qui encouragent l'égalité entre hommes et femmes et remettent en question les normes et principes fondés sur le sexe.

Le présent plan stratégique de pays provisoire contribuera à la réalisation des objectifs du pays en matière de lutte contre la pauvreté et la dénutrition et d'élimination de la faim grâce à cinq effets directs stratégiques:

- *Effet direct stratégique 1:* Les populations touchées par une crise, y compris les réfugiés dans les camps, les personnes déplacées et les personnes de retour dans les zones ciblées sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels tout au long de l'année.

Coordonnateurs responsables:

M. R. Sibanda
Directeur régional
Afrique de l'Est et Afrique centrale
courriel: ron.sibanda@wfp.org

Mme Villarribas
Directrice de pays
courriel: virginia.villarribas@wfp.org

- *Effet direct stratégique 2:* Les ménages exposés à l'insécurité alimentaire dans les zones ciblées disposent d'un accès sûr à une alimentation suffisante et nutritive tout au long de l'année.
- *Effet direct stratégique 3:* L'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois, des adolescentes, des filles et des femmes enceintes et allaitantes dans les provinces et communes ciblées s'améliore tout au long de l'année.
- *Effet direct stratégique 4:* Les moyens d'existence des petits exploitants et des communautés en situation d'insécurité alimentaire des zones ciblées s'améliorent et leur permettent de mieux subvenir à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition d'ici à 2020.
- *Effet direct stratégique 5:* Le Gouvernement et les partenaires des organismes humanitaires et de développement bénéficient de la gestion et de la logistique efficaces de la chaîne d'approvisionnement tout au long de l'année.

Le plan stratégique de pays provisoire est en accord avec le deuxième document de stratégie pour la réduction de la pauvreté établi pour le Burundi et se concentre sur les objectifs de développement durable 2 et 17 tout en contribuant également aux objectifs fixés en matière d'éducation de qualité, d'égalité des sexes et d'action climatique. Il met en œuvre le Plan stratégique du PAM pour 2017–2021 en contribuant spécifiquement à l'obtention des résultats stratégiques 1, 2, 3 et 8.

La Plateforme multisectorielle de sécurité alimentaire et nutrition dirigée par la présidence assure la coordination et crée des synergies entre les partenaires de manière à appuyer la réalisation des objectifs du Gouvernement en matière d'élimination de la faim. Le PAM participe à la programmation et à l'exécution conjointes d'activités avec d'autres organismes des Nations Unies, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population, ONU-Femmes et l'Organisation mondiale de la Santé.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique provisoire pour le Burundi (2018–2020) (WFP/EB.1/2018/6-B/Rev.1) pour un coût total pour le PAM de 163 562 181 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Le Burundi est un pays enclavé, exposé à des catastrophes naturelles qui perturbent la production agricole et, par voie de conséquence, pèsent sur la sécurité alimentaire de la population et sur l'économie, déjà fragile. Le Burundi se classe 184^{ème} sur 188 pays selon l'indice de développement humain de 2016, et 108^{ème} sur 159 pays selon l'indice d'inégalité de genre¹.
2. Avec une population estimée à 11,7 millions d'habitants en 2017, le Burundi est le deuxième pays le plus densément peuplé d'Afrique subsaharienne. La croissance démographique de 3,1 pour cent par an, qui est l'une des plus élevées au monde, accentue la pression sur les terres². Plus de 45 pour cent des Burundais ont moins de 15 ans.
3. La majorité de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, en particulier en milieu rural. Les personnes pauvres sont fortement tributaires des secteurs de l'agriculture et de l'emploi informel, qui se caractérisent par une production et des revenus aléatoires. Selon l'indice de la faim dans le monde de 2014, le Burundi est le pays le plus touché par la faim dans le monde³. La productivité agricole y est la plus faible de la sous-région, soit 3,6 tonnes par hectare⁴.
4. Le relief accidenté du Burundi et son altitude élevée rendent la population particulièrement vulnérable en cas de catastrophe naturelle. La stratégie nationale de prévention des risques et de gestion des catastrophes (2012–2015) indique que les sécheresses, les inondations des marais et des basses-terres, ainsi que les coulées boueuses sont les principaux risques.
5. À partir de 2015, des phénomènes climatiques extrêmes, entre autres facteurs, ont provoqué plusieurs vagues de déplacement de Burundais à l'intérieur du pays et vers l'étranger. À l'intérieur du pays, 150 000 personnes sont actuellement déplacées, dont la moitié sont des femmes. Depuis 2017, on observe un retour progressif vers les lieux d'origine.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

6. Plusieurs facteurs ont empêché le Burundi d'atteindre les cibles du premier objectif du Millénaire pour le développement, à savoir la faiblesse de la croissance économique, le creusement des inégalités économiques et sociales et la baisse de la contribution du secteur agricole à la richesse nationale. Les restrictions imposées par les donateurs en matière de soutien budgétaire direct ont également eu des répercussions considérables sur le budget de l'État, accroissant son déficit, et ont compromis sa capacité de fournir à la population les services de première nécessité. Il reste des problèmes majeurs à résoudre, notamment la pauvreté généralisée de la population rurale, l'insécurité alimentaire, la dénutrition, les inégalités entre les sexes, la forte croissance démographique et la densité de la population, ainsi que la gouvernance médiocre de l'économie et du développement.

Contexte macroéconomique

7. La croissance du PIB s'est établie en moyenne à 4,8 pour cent par an entre 2010 et 2014, ce qui est bien en deçà des 7,2 pour cent requis pour réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici à 2015. L'économie s'est fortement contractée en 2015, de 4 pour cent, et les projections indiquent que la récession économique durera jusqu'en 2018. Le PIB par habitant a reculé d'environ 9,4 pour

¹ Programme des Nations Unies pour le développement. 2016. *Rapport sur le développement humain 2016*. Voir: http://hdr.undp.org/sites/default/files/2016_human_development_report.pdf.

² http://databank.worldbank.org/data/Views/Reports/ReportWidgetCustom.aspx?Report_Name=CountryProfile&Id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=BDI.

³ <http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/128360/filename/128571.pdf>.

⁴ FAOSTAT: <http://www.fao.org/faostat/en/#compare>

cent entre 2015 et 2017⁵, faisant du Burundi le deuxième pays le plus pauvre au monde, avec un PIB de 263 dollars par habitant⁶.

8. L'économie est peu diversifiée. Les conditions de vie sont particulièrement rudes dans les régions où l'accès aux infrastructures sociales est limité et où les taux de pauvreté sont élevés. Le secteur privé stagne et opère dans un environnement économique défavorable; il ne crée pas les emplois nécessaires pour réduire le chômage, en particulier des jeunes.
9. L'économie burundaise est en grande partie dépendante de l'aide internationale au développement, qui contribue à plus de la moitié du budget national. Une réduction majeure des contributions des principaux donateurs résultant de l'instabilité politique aura un impact significatif sur les résultats économiques du pays, en particulier dans les secteurs sociaux.

Principaux liens intersectoriels

10. Une large part de la population vit dans les zones rurales, qui sont tributaires d'un secteur primaire peu productif incapable de créer des possibilités d'emploi et de revenu.
11. L'amélioration des taux de scolarisation dans le cycle primaire est notable, avec près de 97 pour cent des enfants scolarisés et la parité entre garçons et filles. Toutefois, le taux d'achèvement du cycle primaire, qui est de 76 pour cent, n'atteint pas les objectifs fixés et seulement 32 pour cent des enfants terminent le premier cycle de l'enseignement secondaire, la proportion étant de 7 filles pour 10 garçons. Le fait de ne pas achever des études secondaires est un facteur déterminant de la pauvreté⁷, et le taux d'achèvement des études inférieur chez les filles est un frein à l'égalité des chances entre les sexes.
12. Les femmes se heurtent encore à des difficultés majeures pour devenir autonomes sur le plan socioéconomique. Elles travaillent le plus souvent gratuitement pour des exploitations familiales et n'ont guère accès à des technologies de production et de conservation appropriées. La violence sexiste est très répandue et touche une femme sur deux. Les victimes de violence sexiste sont souvent frappées d'exclusion, de discrimination ou d'opprobre, ce qui les dissuade de dénoncer ces actes et donc, de recevoir l'aide dont elles ont besoin.
13. La stratégie de protection sociale élaborée en 2015 tient compte de la nécessité d'adopter une approche commune et cohérente pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité sociale et économique, notamment les inégalités entre hommes et femmes, en garantissant la sécurité alimentaire et un revenu minimum. Le Gouvernement s'est fixé comme priorité de réduire la malnutrition chronique des enfants.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

14. L'insécurité alimentaire est très répandue dans le pays. Certains groupes, qui sont particulièrement vulnérables, sont ciblés dans le présent plan stratégique de pays provisoire (PSPP); il s'agit des ménages dirigés par une femme, des réfugiés, des enfants de moins de 5 ans vivant en milieu rural et des ménages qui ne possèdent pas de terre ou très peu.
15. *Accès à la nourriture.* En mars 2017, 46 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire, soit 5,3 millions de personnes⁸, dont 1 million en situation d'insécurité alimentaire grave. Soixante-dix pour cent des ménages qui dépendent de l'agriculture ou d'un travail journalier sont exposés à l'insécurité alimentaire⁹.

⁵ Fonds monétaire international (FMI). Octobre 2016. *Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, Une croissance à plusieurs vitesses*. Washington. Voir: www.imf.org/~media/websites/imf/imported-flagship-issues/external/french/pubs/ft/reo/2016/afr/sreo1016f.ashx.

⁶ FMI. Octobre 2016. *Perspectives de l'économie mondiale: Demande modérée: symptômes et remèdes*. Washington. Voir: www.imf.org/~media/websites/imf/imported-flagship-issues/external/french/pubs/ft/weo/2016/02/pdf/textf.ashx.

⁷ ISTEERBU. 2015. Burundi: Profil et déterminants de la pauvreté – Rapport de l'enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages 2013/2014. <http://www.isteebu.bi/images/isteebu/burundi%20-%20profil%20et%20determinants%20de%20la%20pauvrete%20-%20rapport%20final-%20isteebu%20df.pdf>.

⁸ PAM. 2017. *Évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence*, mars 2017. Les données ventilées par sexe et par âge n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent document.

⁹ Données ventilées par sexe non disponibles.

16. L'insécurité alimentaire s'explique principalement par la rareté des terres, qui entraîne leur surexploitation, leur fragmentation et l'utilisation de terres marginales, d'où une dégradation des sols et une faible productivité agricole. Cette situation est aggravée par le manque d'accès à des intrants de qualité et aux facteurs de production, par l'inflation, par l'intensification des chocs climatiques et par la diminution des possibilités de revenus non agricoles. En milieu rural, un certain nombre de femmes sont victimes de discrimination dans l'accès aux terres arables et aux ressources productives. La chenille légionnaire d'automne constitue une nouvelle menace pour la sécurité alimentaire, susceptible d'entraîner des pertes supplémentaires durant la saison A de la campagne agricole 2018 (septembre 2017 à janvier 2018). Sous la conduite de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Ministère de l'agriculture, la situation continuera d'être surveillée de près et des plans d'intervention conjoints seront mis en place.
17. Près de la moitié des ménages ont un score de consommation alimentaire insuffisant ou limite. Dans les situations de crise ou d'urgence, un tiers des ménages ont recours à des stratégies de survie qui épuisent leurs actifs productifs et domestiques, ce qui a des conséquences graves et parfois irréversibles sur leur capacité à produire des aliments ou à générer des revenus. Les prix des denrées alimentaires de base comme le maïs et le manioc ont plus que doublé entre 2014 et 2017¹⁰.
18. Les ménages dirigés par une femme ont peu accès aux actifs productifs ou domestiques du fait qu'ils sont plus susceptibles d'être sans terre que ceux dirigés par un homme. La moitié des Burundaises sont exposées à l'insécurité alimentaire, et ont des scores de consommation alimentaire inférieurs au niveau "acceptable" et un régime alimentaire peu diversifié. Les ménages monoparentaux, souvent dirigés par une femme, affichent des taux de dépendance plus élevés et sont économiquement plus exposés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition¹¹.
19. Plus de 38 000 réfugiés¹², qui proviennent principalement de l'est de la République démocratique du Congo, sont accueillis dans quatre camps et dépendent de l'assistance du PAM pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels. Les camps de réfugiés se situent dans des zones d'insécurité alimentaire où les moyens d'existence sont précaires et sensibles aux chocs climatiques. Les communautés d'accueil sont généralement dépourvues d'actifs et ont un accès limité à la terre et au revenu. Le PAM est conscient que la tension peut monter entre les réfugiés et les populations d'accueil; aussi des programmes sont-ils proposés dans les communautés ciblées. En avril 2017, la situation de la sécurité alimentaire dans ces zones correspondait à la phase "crise" du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Il ressort du récent suivi post-distribution que 80 pour cent des ménages de réfugiés ont un score de consommation alimentaire "acceptable", contre la moitié seulement des ménages de la communauté d'accueil vivant à proximité des camps.
20. *Fin de la malnutrition.* La prévalence de la malnutrition n'a pas beaucoup évolué depuis 20 ans. Cela s'explique en partie par le fait que les programmes se sont concentrés presque exclusivement sur des interventions spécifiquement axées sur la nutrition sans recourir systématiquement à une approche multisectorielle à dimension nutritionnelle traitant les causes profondes de la malnutrition. Si aucune analyse détaillée de celles-ci n'a été réalisée, on peut cependant citer la pauvreté extrême, le manque d'accès à l'eau salubre, et la dégradation de l'accès aux services d'éducation et de santé. On estime que les causes immédiates sont attribuables à la forte prévalence des maladies infectieuses, au manque de diversité de l'alimentation et aux mauvaises pratiques d'hygiène. La prévalence de la malnutrition chronique est la deuxième plus forte au monde et la plus élevée d'Afrique: 56 pour cent des enfants de moins de 5 ans accusent un retard de croissance, soit une timide amélioration par rapport aux 58 pour cent recensés en 2010, mais un niveau toujours bien supérieur au seuil "critique" de 40 pour cent fixé en la matière par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)¹³. La prévalence de la malnutrition aiguë globale est

¹⁰ PAM. 2017. *Évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence*, mars 2017.

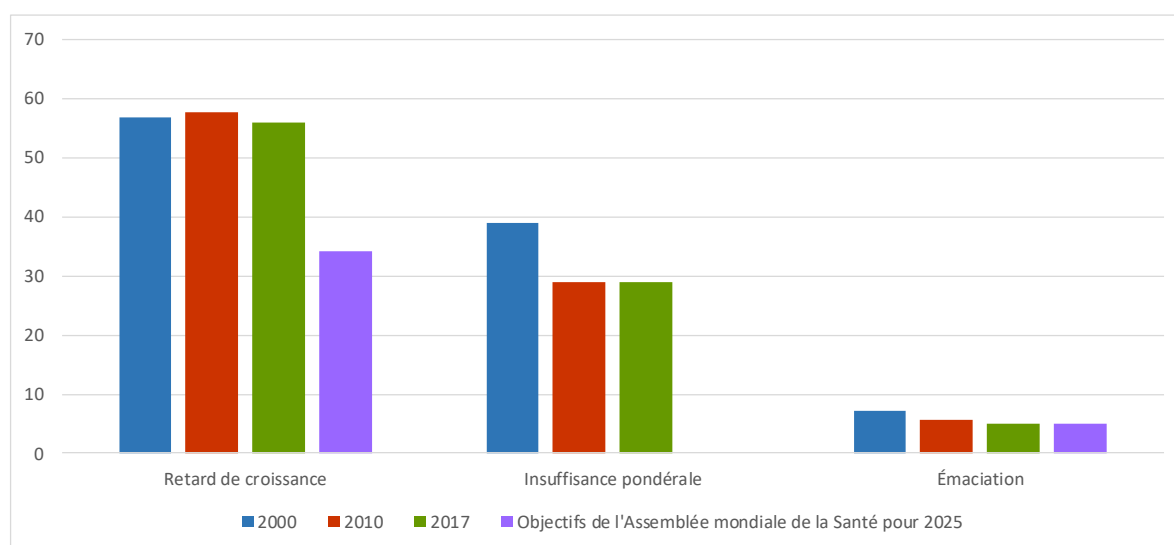
¹¹ *Ibid.*

¹² Des données ventilées par sexe et par âge seront disponibles pendant la mise en œuvre du plan stratégique de pays provisoire.

¹³ Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU). *Burundi - Enquête démographique et de santé 2010*. Voir: <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR253/FR253.pdf>.

de 5 pour cent à l'échelle nationale, ce taux variant de 1,5 à 8,1 pour cent d'une province à l'autre. Les taux d'anémie augmentent, puisque 61 pour cent des enfants étaient atteints d'anémie en 2016, contre 45 pour cent en 2010; le taux chez les femmes a quasiment doublé pour atteindre 35 pour cent au cours de la même période¹⁴. Étant donné l'ampleur du problème, un programme de supplémentation fondé sur l'enrichissement des aliments à domicile doit être instauré pour remédier aux carences en fer. La prévalence de la malnutrition est également élevée chez les personnes vivant avec le VIH.

Figure 1: Évolution de la dénutrition chez les enfants de moins de 5 ans (2000–2017) et objectifs à l'horizon 2025 (en pourcentage)



21. Les enfants des zones rurales souffrent davantage de malnutrition aiguë et chronique que les enfants en milieu urbain. On observe les taux les plus élevés de retard de croissance dans le quintile le plus pauvre de la population. En outre, le retard de croissance varie fortement en fonction de l'état nutritionnel et du niveau d'instruction de la mère, les taux les plus élevés étant constatés chez les enfants de femmes souffrant d'insuffisance pondérale et n'ayant pas achevé leurs études secondaires¹⁵.
22. Les principaux déterminants de la malnutrition sont liés non seulement à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire, mais aussi aux mauvaises pratiques d'alimentation et de soins des nourrissons et des jeunes enfants, à la forte prévalence des maladies, à l'accès limité à des services de santé de qualité, aux mauvaises pratiques d'hygiène et d'assainissement et à l'inégalité entre les femmes et les hommes en matière d'accès aux ressources et de maîtrise de celles-ci. On estime que le fardeau de la malnutrition entraîne des pertes économiques de près de 102 millions de dollars par an¹⁶.
23. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Le secteur agricole emploie 90 pour cent de la main-d'œuvre et compte pour près de 35 pour cent dans le produit intérieur brut (PIB). Les femmes constituent 55 pour cent de la main-d'œuvre du secteur et effectuent 70 pour cent des travaux agricoles. Les terres sont extrêmement rares et les ménages possèdent en moyenne 0,5 hectare chacun. L'agriculture de subsistance est prédominante, avec 80 pour cent des terres consacrées à la production vivrière, dont 80 pour cent à l'autoconsommation familiale. Les rendements agricoles sont très faibles, ce qui explique les revenus faibles et incertains des petits

¹⁴ ISTEEDU. 2017. *Troisième enquête démographique et de santé au Burundi (EDSB-III). Indicateurs clés.* <http://www.isteebu.bi/images/rapports/eds%20burundi%20%202016-2017%20-%20rapport%20des%20resultats%20prliminaires.pdf>.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Site Web du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF): Lutte contre la malnutrition au Burundi, août 2014. https://www.unicef.org/about/annualreport/files/Burundi_COAR_2013.pdf.

- exploitants. Sous l'effet de la hausse des prix et de la dépréciation de la monnaie locale, les coûts des intrants sont élevés, ce qui limite encore la production vivrière.
24. Bien que les femmes jouent un rôle essentiel dans le secteur agricole, certaines d'entre elles ne sont pas associées à la prise des décisions concernant l'utilisation des ressources. Ces femmes n'ont guère accès aux ressources productives, notamment aux intrants agricoles, et le droit coutumier les empêche parfois d'hériter des terres familiales, et leur pauvreté relativement plus marquée ne leur permet pas d'acquérir des terres.
 25. *Systèmes alimentaires durables*. Le déficit vivrier s'est creusé au fil des ans, atteignant 51 pour cent des besoins en 2012¹⁷. La production alimentaire par habitant a diminué de 24 pour cent entre 1993 et 2012, ce qui met en péril l'autosuffisance alimentaire du pays et le rend tributaire des importations. Une assistance humanitaire a été fournie dans certaines communes de provinces frappées par des épisodes de sécheresse et d'autres catastrophes naturelles (inondations, glissements de terrain, grêle). Pour inverser cette tendance, la production alimentaire devra augmenter au rythme de 6 pour cent par an.
 26. Plus d'un tiers des terres sont fortement dégradées¹⁸. La variabilité croissante du climat a des effets négatifs sur la production vivrière, qui est essentiellement pluviale, et entraîne une baisse des excédents commercialisables et des revenus des ménages ruraux. La surenchère existant autour de terres devenues rares entraîne des déplacements de population et des différends fonciers.
 27. La sous-performance du secteur agricole nécessite des investissements à long terme en vue d'accroître les rendements et la production. Pour que les programmes soient efficaces et durables, il faut créer des synergies et établir des partenariats avec les acteurs du développement et le secteur privé, développer les capacités, autonomiser les communautés et prendre en compte les besoins spécifiques des plus vulnérables, en particulier des ménages ruraux dirigés par une femme.
 28. Les résultats médiocres du secteur de l'éducation sont dus à l'insuffisance et à la répartition inégale des ressources, qui expliquent les disparités régionales concernant les taux de scolarisation et de poursuite des études. Le budget de l'éducation a été réduit de 30 pour cent en 2016 en raison de l'insuffisance des financements extérieurs. Pour que le système d'éducation soit plus efficace, plus durable et plus équitable et donne de meilleurs résultats, il est indispensable d'améliorer la gestion, l'orientation et les programmes et d'accroître les ressources.
 29. Des progrès ont été réalisés dans le secteur de la santé, avec la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans, les filles et les femmes enceintes et allaitantes. Toutefois, la qualité des soins de santé laisse à désirer, la répartition des services dans les zones rurales est inégale et les services de santé sexuelle et génésique sont insuffisants. L'accès aux soins de santé est limité par le coût des services et le manque de ressources. Pour lutter contre la dénutrition, il faut intégrer la prévention et le traitement dans un cadre multisectoriel renforcé permettant d'assurer l'interface avec des activités complémentaires. La rationalisation du financement de la santé est compromise par la diminution de 54 pour cent du budget en 2016.
 30. Le Burundi est exposé à la dégradation de l'environnement et aux catastrophes écologiques et n'a guère les moyens d'investir dans les infrastructures nécessaires et la gestion de l'environnement. La dégradation de l'environnement entrave la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Il est essentiel de promouvoir des régimes fonciers stables, la conservation et la protection des sols ainsi qu'une gestion efficace et durable des ressources en eau.
 31. Les dépenses publiques n'ont pas relancé l'activité économique ni sensiblement réduit la pauvreté monétaire, et le Burundi est toujours aux prises avec des difficultés socioéconomiques

¹⁷ PAM. 2014. Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité et suivi et évaluation normalisés des phases de secours et de transition.

¹⁸ PAM. Janvier 2015. Analyse intégrée du contexte.

largement répandues liées à la gouvernance, notamment la sous-représentation des groupes marginalisés. L'imprévisibilité du soutien financier extérieur reste un obstacle majeur.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

32. Le deuxième document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP II) établi pour le Burundi pour 2012–2016 a été prolongé jusqu'en 2018 et s'inscrit dans la Vision Burundi 2025. Il s'agit d'un cadre commun fondé sur quatre piliers: consolider la bonne gouvernance et promouvoir l'égalité des sexes; générer une croissance durable créatrice d'emplois; améliorer l'accès aux services sociaux de base et la qualité de ces services et renforcer les filets de protection sociale; et promouvoir le développement en assurant une gestion durable de l'environnement et des terres.
33. Diverses politiques découlant du DSRP II contribuent à la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) 2. Le Gouvernement accorde la priorité à la transformation du système de production alimentaire, en vue de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture à vocation commerciale qui assure un niveau adéquat de sécurité alimentaire et de revenus aux ménages et permette une gestion intégrée et durable des ressources naturelles. Dans le secteur de la santé, la réduction de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans est une priorité. Les activités de développement devraient tirer parti des approches propres à faire évoluer les relations entre les sexes pour créer un environnement propice à l'égalité entre hommes et femmes.
34. Le Burundi est un membre actif du mouvement Renforcer la nutrition et participe au Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. Le Gouvernement a mis en place un cadre juridique et stratégique pour l'enrichissement des aliments sur place, et une plateforme multisectorielle pour la sécurité alimentaire et la nutrition coordonne la lutte contre la malnutrition infantile.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

35. L'actuel Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui porte sur la période 2012-2016, a été prolongé jusqu'en 2018, tout comme le DRSP II. Il marque un tournant majeur, puisqu'il passe d'une action de consolidation de la paix et de redressement au renforcement de la résilience et à la réduction des risques de catastrophe, en mettant l'accent sur les objectifs liés à la faim et à la nutrition. Les programmes tirent parti des avantages comparatifs des organismes des Nations Unies intervenant au Burundi.
36. Les problèmes d'ordre humanitaire résultant des tensions politiques ont incité l'équipe de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire à réactiver ses activités. Le plan d'aide humanitaire pour 2017 vient en aide aux communautés locales frappées par la détérioration de la situation socioéconomique et les catastrophes naturelles. Il se concentre sur l'assistance d'urgence, l'accès aux services essentiels, la résilience et la préparation, ainsi que les systèmes de collecte et d'analyse des données sur les risques et la vulnérabilité.
37. Outre sa collaboration étroite avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans les domaines de l'éducation, de la protection sociale et de la nutrition, le PAM travaille également avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à la coordination des opérations en faveur des réfugiés. Le PAM a conçu et exécute conjointement des projets intégrés avec la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Il entreprend avec la FAO un projet d'amélioration de la nutrition au niveau des provinces, dont il dirige la composante relative à l'enrichissement des aliments, et soutient la production locale et l'enrichissement des céréales en achetant sur les marchés locaux et apporte son appui technique dans le cadre d'un autre projet coordonné par le FIDA. Le PAM travaille également en partenariat avec deux donateurs majeurs: l'Agence des États-Unis pour le développement international, dont le cadre de pays pour la sécurité alimentaire au Burundi (2014-2019) vise à réduire la malnutrition chronique et l'insécurité alimentaire des ménages vulnérables; et les Pays-Bas, dont le plan stratégique pluriannuel (2014-2017) met l'accent sur une productivité agricole accrue, durable et soucieuse du climat.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

38. Le PAM est un partenaire actif du Gouvernement en ce qui concerne les programmes de résilience à long terme visant à aider les communautés vulnérables à faire face aux effets des changements climatiques. Les activités novatrices et les modalités de transfert mises en œuvre par le PAM sont notamment des activités Achats au service du progrès, une assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), des transferts de type monétaire et la distribution de fourneaux économes en combustible dans le cadre de l'initiative pour un accès sans risque au combustible et à l'énergie. Le PAM a une expérience directe et concrète de l'enrichissement des aliments et il est en mesure d'appuyer le programme national de protection sociale en partageant son expérience en matière de transferts de type monétaire et d'évaluations et de ciblage concernant la sécurité alimentaire et la nutrition. Le PAM a également réussi à prendre en compte la problématique hommes-femmes dans toutes ses interventions et à introduire des innovations propres à favoriser l'évolution des relations entre les sexes pour appuyer les moyens d'existence des femmes rurales. La mise en œuvre en 2017 d'un plan d'action¹⁹ pour 2017-2020 concernant la problématique hommes-femmes a favorisé l'instauration de programmes propres à transformer les relations entre les sexes qui ont déjà commencé à produire des résultats appréciables s'agissant de l'autonomisation et de la participation des femmes. En outre, les outils et la méthodologie de toutes les activités, notamment l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité et l'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition, tiennent désormais tous compte de la problématique hommes-femmes.
39. Les recommandations issues de l'évaluation du portefeuille d'activités au Burundi menée en 2016²⁰ appelaient à améliorer la préparation aux situations d'urgence, l'intégration géographique et celle des programmes, la coordination avec les partenaires d'exécution gouvernementaux et non gouvernementaux, à favoriser l'émancipation économique des femmes, à élargir les filets de sécurité et les programmes nutritionnels à des fins de protection sociale, à appuyer les programmes nationaux de repas scolaires en les reliant à la production locale et à l'initiative Achats au service du progrès, à mettre en œuvre des programmes communautaires intégrés axés sur la résilience et à renforcer la cohérence du suivi et de l'analyse des données sur les effets directs.

2.2 Potentialités pour le PAM

40. Le PSPP comprendra des activités d'assistance humanitaire et de développement à plus long terme et axera l'appui du PAM sur les efforts déployés par le Burundi pour éliminer la faim dans les domaines suivants:
- *Préparation et intervention en cas de crise:* le PAM veillera à ce que l'assistance d'urgence soit fournie en temps voulu aux populations les plus gravement touchées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en appuyant la préparation et la planification des secours aux niveaux national et local, et en renforçant les capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention humanitaire du Gouvernement et des partenaires.
 - *Sécurité alimentaire et nutrition:* le PAM appuiera la mise en œuvre de la stratégie multisectorielle nationale de lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire, au moyen notamment de l'enrichissement d'aliments et d'activités d'adaptation au changement climatique.
 - *Renforcement de la résilience:* l'appui du PAM au renforcement des filets de sécurité nationaux et des mécanismes de protection sociale permettra aux personnes, aux communautés et aux systèmes vulnérables de se relever des crises et de mieux se préparer

¹⁹ Le plan d'action préconise des stratégies de parité qui contribuent à améliorer l'accès des femmes aux ressources, à les aider à saisir les possibilités offertes et encouragent les hommes à soutenir les femmes, notamment en les sensibilisant à la nécessité de prendre eux aussi en charge les soins non rémunérés et d'adopter de nouvelles attitudes qui permettront de faire évoluer les coutumes sociales.

²⁰ PAM. 2016. *Burundi: An evaluation of WFP's Portfolio (2011–2015). Evaluation Report.* <https://www.wfp.org/content/burundi-evaluation-wfp-portfolio-2011-2015-terms-reference>.

aux chocs. Les activités menées à cette fin seront complétées par un ensemble de mesures globales, durables et propres à favoriser l'évolution des relations entre les sexes et par une assistance visant à mettre l'accent sur la résilience dans les plans de développement communautaire. Ces activités comprennent la prévention de la malnutrition, la création d'associations villageoises d'épargne et de crédit, les repas scolaires et la planification familiale.

- *Renforcement des capacités et de l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés et aux financements*: afin d'accroître la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux pauvres, en particulier ceux des femmes, le PAM contribuera à la création de systèmes de regroupement des produits des petits exploitants agricoles et à l'amélioration de la gestion après récolte.
- *Renforcement des politiques, stratégies et plans sectoriels nationaux qui visent à contribuer aux effets directs liés à l'élimination de la faim*: le PAM aidera le Gouvernement à élaborer une politique en matière d'alimentation scolaire utilisant la production locale, ainsi qu'une stratégie et un plan d'action en la matière, ainsi qu'à concevoir et à gérer un registre unique pour le programme national de protection sociale et les filets de protection sociale.

2.3 Réorientations stratégiques

41. Le PAM aidera le Gouvernement à honorer les engagements qu'il a pris d'éliminer la faim en favorisant une approche plus intégrée au moyen d'activités se renforçant mutuellement pour obtenir des effets directs plus durables. Par exemple, il appuiera l'élaboration d'une stratégie multisectorielle intégrée destinée à réduire les retards de croissance en associant des activités spécifiquement axées sur la nutrition à des interventions à dimension nutritionnelle destinées à renforcer la résilience. Ainsi, les ménages bénéficiant de l'appui nutritionnel sont ciblés en priorité pour les activités 3A afin de les aider non seulement à faire face à leurs besoins immédiats (traitement et prévention), mais aussi à remédier aux causes profondes de la dénutrition maternelle et infantile en soutenant les efforts déployés pour améliorer leur sécurité alimentaire et leur résilience face aux chocs. L'objectif sera d'autonomiser les communautés afin qu'elles soient mieux préparées à planifier et à réagir aux chocs économiques et aux catastrophes naturelles d'origine humaine. Les partenariats stratégiques contribueront à l'efficacité et à l'optimisation des interventions.
42. Les interventions destinées à renforcer la résilience, y compris les programmes de repas scolaires utilisant la production locale et les programmes nutritionnels, seront progressivement intégrés dans le système et les programmes nationaux de protection sociale, en tant que solution viable pour réduire les besoins humanitaires à court terme et préparer une stratégie de retrait réussie.
43. Les déterminants structurels de l'insécurité alimentaire sont notamment la forte croissance démographique et un manque de reconnaissance sociale des femmes, en particulier de leur rôle dans le secteur productif. Une collaboration renforcée avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), ONU-Femmes et des organisations de la société civile facilitera l'adoption de mesures complémentaires pour traiter ces questions, qui nécessitent des engagements à long terme et des politiques, stratégies et dispositions juridiques porteuses de changements. La mobilisation conjointe et anticipée des ressources facilitera la mise en œuvre d'activités complémentaires.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impact escompté

44. Le présent PSPP d'une durée de trois ans (2018–2020) laissera suffisamment de temps pour passer à un plan stratégique de pays (PSP) établi à partir d'un examen stratégique national Faim zéro, du DSRP II, du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et d'autres évaluations sectorielles. La mise en œuvre du PSP devrait débuter en janvier 2021.
45. Le PSPP est axé sur cinq effets directs stratégiques portant essentiellement sur les ODD 2 et 17, mais les activités contribueront également à la réalisation de l'ODD 4 relatif à l'accès à une éducation de qualité, de l'ODD 5 relatif à l'égalité des sexes et de l'ODD 13 relatif à la lutte

contre les changements climatiques. Le PSPP met en œuvre le Plan stratégique du PAM pour 2017-2021, et contribue en particulier à la réalisation des résultats stratégiques 1, 2, 3 et 8.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise, y compris les réfugiés dans les camps, les personnes déplacées et les personnes de retour dans les zones ciblées sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels tout au long de l'année

46. Le PAM continuera de fournir une assistance alimentaire et de type monétaire assortie ou non de conditions afin de répondre aux besoins des personnes touchées par l'instabilité socioéconomique ou les catastrophes naturelles. Comme le plan régional de secours aux réfugiés l'envisageait, il est probable que la détérioration de la situation politique et des conditions de sécurité en République démocratique du Congo provoque un afflux considérable de réfugiés congolais au Burundi. La situation est tenue sous surveillance en collaboration étroite avec le HCR, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et le Coordonnateur résident des Nations Unies. Si un tel afflux se produit, le PAM sera en mesure d'y faire face et il collaborera avec les partenaires dans cette perspective. Le PSPP tient également compte du risque d'un rapatriement accru de réfugiés burundais. Il est envisagé de passer progressivement de secours inconditionnels à des secours assortis de conditions à mesure que les ménages gagneront en autonomie.
47. Le PAM aidera le Ministère des droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre à mettre en place des filets de protection sociale pour les personnes touchées par une crise; à moyen terme, ces filets de sécurité seront pris en charge par le pays. La mise en œuvre d'une stratégie nationale permettant aux survivants de catastrophes, qu'elles soient naturelles ou d'origine humaine, de bénéficier des filets de protection sociale reposera sur un plan d'action humanitaire. Certains programmes de filet de sécurité envisagés prévoient des distributions alimentaires et des transferts de type monétaire pour les écoles et les communautés. En vue d'améliorer l'état de préparation et les interventions en cas de choc naturel ou d'autre type de catastrophe, le PAM se propose d'améliorer les capacités des autorités nationales et provinciales et celles des communautés en renforçant, par le biais des systèmes nationaux d'alerte rapide et d'intervention en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, les systèmes communautaires d'alerte rapide, la surveillance et l'analyse de la sécurité alimentaire, les interventions d'urgence, les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les programmes de transfert de type monétaire à dimension nutritionnelle.

Domaines d'action privilégiés

48. Cet effet direct stratégique est centré sur les interventions face à une crise.

Produits escomptés

49. Quatre produits permettront d'obtenir cet effet direct:
- Les réfugiés reçoivent une assistance alimentaire et/ou de type monétaire inconditionnelle pour leur permettre de subvenir à leurs besoins essentiels.
 - Les populations locales touchées par une crise, les personnes déplacées et les personnes de retour reçoivent une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions pour leur permettre de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels.
 - Les populations touchées par une crise, les personnes déplacées et les personnes de retour reçoivent des aliments nutritifs et/ou des transferts de type monétaire pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
 - Les personnes touchées par la crise bénéficient du renforcement des mécanismes nationaux de préparation et d'intervention en cas d'urgence.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire inconditionnelle aux réfugiés dans les camps

50. Les réfugiés recevront à la fois des vivres et des transferts de type monétaire. Ces transferts remplaceront progressivement les bons à mesure que les chaînes d'approvisionnement des détaillants se consolideront; il ressort des analyses des disparités liées au sexe que les espèces sont également l'option privilégiée par les bénéficiaires. Les risques liés à la protection seront pris en compte afin d'éviter toute augmentation de la violence sexiste ou autre due à l'utilisation de transferts de type monétaire. Ces risques concernent la sécurité et la dignité, la protection des données, les réactions consécutives à une modification de la dynamique des rapports hommes-femmes au sein du ménage, l'exploitation sexuelle, l'accès aux marchés, la corruption et la fraude. Le PAM met actuellement en place des dispositifs de contrôle pour remédier à tous ces risques. La modalité des transferts de type monétaire entend contribuer à diversifier le régime alimentaire des réfugiés en leur permettant d'acheter des légumes frais. Le développement progressif de ce type de transfert ira de pair avec une composante visant à faire sérieusement évoluer les comportements afin que les bénéficiaires prennent de bonnes décisions sur le plan nutritionnel lors de leurs achats et comprennent combien il importe pour leurs enfants de consommer des aliments adaptés à leur âge. Une aide alimentaire en nature sera fournie pendant la période de soudure afin d'éviter toute pression supplémentaire sur la disponibilité et les prix des aliments.

Activité 2: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions aux ménages en situation d'insécurité alimentaire grave des populations locales, déplacées et de retour

51. Le PAM prévoit des transferts de vivres pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats et rétablir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Lorsque la sécurité et les conditions du marché le permettront, des transferts de type monétaire seront effectués parallèlement aux activités à dimension nutritionnelle destinées à faire évoluer les comportements. Les critères de ciblage seront la situation du ménage (personnes déplacées, rapatriées, handicapées, sans terre), le sexe du chef de famille, les chocs subis et la perte des moyens de production dans les provinces les plus touchées par l'insécurité alimentaire. La ventilation des données et le suivi rigoureux effectués par le système national de sécurité alimentaire et de surveillance à l'aide de l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité par téléphone portable permettra au PAM d'identifier et d'aider les hommes, les femmes, les filles et les garçons les plus vulnérables, ainsi que les personnes handicapées.
52. Les transferts de type monétaire exposent le PAM à certains risques. Aussi met-il actuellement en place plusieurs mesures d'atténuation, notamment des mécanismes de rétroaction à double sens, des mécanismes de dénonciation d'irrégularités, des méthodes rapides de signalement des fraudes, des directives claires relatives à la mise en œuvre et une approche harmonisée pour tous les intervenants, ainsi qu'un suivi aléatoire effectué par des acteurs indépendants. Le PAM améliorera ses mécanismes visant à assurer la responsabilité à l'égard des personnes touchées en renforçant les capacités des partenaires coopérants et en organisant des consultations avec les femmes, les hommes, les filles et les garçons afin d'éclairer la conception des programmes, le renforcement du suivi tenant compte de la problématique hommes-femmes et la mise en place d'un mécanisme efficace et fonctionnel de réclamation et de remontée de l'information²¹. Le mécanisme de plainte et de remontée de l'information permettra de recevoir et de gérer les réactions et les plaintes afférentes aux programmes du PAM et de ses partenaires; à cet effet, un service d'assistance sur place et une permanence téléphonique seront disponibles pour apporter une assistance sûre et confidentielle. Le PAM renforcera les capacités de ses partenaires coopérants en matière de prise en charge des plaintes, de gestion de la base de données, de suivi des plaintes et d'aiguillage des plaignants vers le service d'assistance.

²¹ Un centre d'appel doté d'un numéro gratuit et d'un système de gestion numérique sera créé dans le bureau de pays pour recevoir les plaintes et les réactions concernant tous les projets et veiller à ce que toute plainte soit traitée dans des délais acceptables. Le système tiendra compte de l'accès des femmes aux téléphones portables et du contrôle qu'elles en ont, et comprendra un bureau où les plaintes et les réactions sont reçues directement des bénéficiaires.

53. La situation sociale, économique et politique précaire ne cessant de se détériorer, la protection sociale devra être maintenue. Le PAM continuera d'aider les personnes vulnérables vivant dans des structures gérées par des organisations caritatives ou des hôpitaux. Les restrictions budgétaires actuelles ont retardé la mise en œuvre de la politique nationale de protection sociale et un transfert des responsabilités ne peut être envisagé à court terme.

Activité 3: Renforcer les capacités des gouvernements et des partenaires humanitaires en ce qui concerne les systèmes d'alerte rapide, les évaluations et analyses de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, et le suivi de la sécurité alimentaire et des marchés

54. Le PAM renforcera encore les capacités des ministères et des départements techniques compétents du Gouvernement pour élargir la gamme de leurs compétences en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, d'évaluations sectorielles et de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en veillant à ce que la collecte, l'analyse et l'utilisation des données tiennent compte de la diversité des besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Le PAM renforcera la plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophe et appuiera la mise en œuvre de la stratégie d'atténuation des risques, notamment en soutenant un système d'alerte rapide intégré, efficace, inclusif et à assise communautaire. Il collaborera à cet effet avec d'autres organismes des Nations Unies, en particulier OCHA, la société civile et le secteur privé. OCHA partagera ses compétences en matière de planification et de coordination des interventions d'urgence, tandis que les structures décentralisées des organisations de la société civile et les partenaires du PAM dans le secteur privé bénéficieront d'une formation dans le domaine du renseignement à des fins d'alerte rapide et de la diffusion de cette information.
55. Dans le cadre d'une action conjointe de renforcement des capacités menée avec la Fédération internationale de la Croix-Rouge, le PAM renforcera les capacités de la Croix-Rouge burundaise pour qu'elle puisse répondre efficacement aux situations d'urgence dans les provinces qui, d'après l'analyse intégrée du contexte, sont exposées à une insécurité alimentaire récurrente et où les risques de chocs naturels sont importants. Les domaines dans lesquels il est nécessaire de renforcer les capacités sont notamment l'alerte rapide communautaire, l'assistance alimentaire en nature destinée à la préparation et à l'intervention en cas d'urgence, l'assistance de type monétaire, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la problématique hommes-femmes.

Effet direct stratégique 2: Les ménages exposés à l'insécurité alimentaire dans les zones ciblées disposent d'un accès sûr à une alimentation suffisante et nutritive tout au long de l'année

56. Le Gouvernement met en place des filets de sécurité durables en vue de les insérer dans le système de protection sociale pour remédier aux vulnérabilités structurelles des ménages extrêmement pauvres en situation d'insécurité alimentaire chronique. Les transferts sociaux concernés sont destinés à améliorer la consommation alimentaire et les revenus, en reliant le renforcement de la résilience, l'accès à l'éducation et aux services de santé grâce à des transferts de type monétaire ou des transferts en nature assortis de conditions, l'objectif global étant de réduire la dénutrition.
57. Le PAM appuiera la création d'actifs productifs et la diversification des moyens d'existence dans les provinces qui, d'après l'analyse intégrée du contexte, connaissent une forte insécurité alimentaire et une prévalence élevée du retard de croissance, et où les catastrophes naturelles sont fréquentes.
58. L'intégration progressive des repas scolaires utilisant la production locale dans le système de protection sociale a commencé. Le PAM appuiera l'élaboration d'une politique, d'une stratégie et d'un plan d'action nationaux en matière de repas scolaires et le renforcement des capacités des pouvoirs publics afin de faire progresser la mise en place d'un filet de sécurité géré par le pays. La gestion du registre unique pour les programmes de protection sociale bénéficiera de la base de connaissances et de l'expérience du PAM en matière de sécurité alimentaire et de transferts de type monétaire. Le PAM étudiera aussi la possibilité de recourir aux transferts de type monétaire dans les écoles pour encourager celles-ci à acheter directement les produits alimentaires dont elles ont besoin auprès des coopératives agricoles locales.

Domaines d'action privilégiés

59. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

60. Cinq produits permettront d'obtenir cet effet direct:

- Les personnes en situation d'insécurité alimentaire des zones ciblées reçoivent une assistance alimentaire et/ou de type monétaire pour leur permettre de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
- Les personnes en situation d'insécurité alimentaire des zones ciblées bénéficient de la construction ou de la remise en état des actifs productifs familiaux ou communautaires pour améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition.
- Les membres de la communauté bénéficient de l'amélioration des capacités et des connaissances pour réduire les risques et améliorer leur résilience (ODD 13).
- Les enfants d'âge scolaire des zones ciblées reçoivent un repas nutritif quotidien quand ils vont à l'école afin de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et d'accroître la scolarisation (ODD 4).
- Les enfants d'âge scolaire bénéficient des capacités accrues dont dispose le Gouvernement pour élaborer une politique nationale de repas scolaires utilisant la production locale et un programme de protection sociale afin d'améliorer leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie de conditions aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire au moyen d'activités de création d'actifs productifs, de diversification des moyens d'existence et de conseil en nutrition

61. Les activités seront conçues en tenant compte de la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et des processus participatifs communautaires afin de dégager les priorités pour la construction ou la remise en état des actifs qui bénéficieront à divers segments de la communauté. L'analyse environnementale préalable visant à évaluer les effets potentiels sur l'environnement permettra de s'assurer que les activités sont conçues de façon à respecter l'environnement et que tout risque écologique potentiel est évité ou atténué. Une attention particulière sera accordée à la participation constructive des hommes et des femmes. La programmation conjointe associera le renforcement de la résilience et la prévention de la malnutrition grâce à des activités à dimension nutritionnelle comme les jardins potagers.
62. Les transferts de type monétaire inconditionnels seront utilisés pour promouvoir des activités non agricoles génératrices de revenus propres à faire évoluer les relations entre les sexes à l'intention des ménages vulnérables, des ménages dirigés par une femme, des ménages comprenant des personnes âgées et des personnes vivant avec le VIH. Une attention particulière sera accordée aux personnes handicapées qui seront spécifiquement ciblées pour recevoir l'assistance du PAM. En outre, des efforts plus importants seront déployés pour inclure ces personnes dans les comités des programmes. Une des autres initiatives de promotion d'entreprises sociales portera sur la production de fourneaux à haut rendement énergétique dans le cadre de l'initiative du PAM pour un accès sans risque au combustible et à l'énergie, afin de réduire les maladies respiratoires, l'impact environnemental du déboisement et les risques liés à la protection lors de la collecte du bois de feu.
63. Les modalités de transfert seront sélectionnées à partir d'analyses des conditions du marché et des questions relatives à la protection et à la problématique hommes-femmes. Lorsque cela sera possible, les transferts de type monétaire seront utilisés parce qu'ils permettent davantage d'acheter des aliments diversifiés et facilitent les investissements dans des actifs productifs ou la participation à des associations communautaires de crédit. Les transferts de type monétaire agiront ainsi comme accélérateur du développement local, de la croissance économique et des marchés.

64. Les interventions destinées à compléter ces activités seront principalement assurées par la FAO, le FIDA, l'UNICEF et des organisations non gouvernementales (ONG), tandis que le Ministère de la décentralisation et du développement communal veillera à ce que les projets répondent aux besoins prioritaires des communautés, des groupes minoritaires²² et des femmes ayant des besoins particuliers, tels que définis dans les plans de développement communautaire. Il sera accordé une attention particulière à l'atténuation des inégalités entre les sexes en matière d'accès à la terre. En vue du transfert progressif des responsabilités au Gouvernement, il faudra prévoir des activités liées à l'élaboration du budget national, à la sensibilisation et à la mobilisation de fonds.

Activité 5: Fournir des repas scolaires utilisant la production locale aux enfants d'âge scolaire et aider les institutions nationales à élaborer une politique nationale de repas scolaires utilisant la production locale et des programmes de protection sociale

65. Afin d'améliorer la nutrition et les capacités d'apprentissage des écoliers et de maintenir les enfants à l'école, le PAM fournira des repas nutritifs à près de 700 000 enfants d'âge préscolaire et élèves des écoles primaires, dont 50,5 pour cent seront des filles, dans 1 000 écoles. Le ciblage tiendra compte à la fois des faibles taux d'achèvement des études, de l'insécurité alimentaire élevée et de la prévalence de la malnutrition chronique. La couverture du programme sera élargie en augmentant le nombre d'écoles dans les provinces ciblées, et il est prévu une extension limitée du programme à d'autres provinces en fonction des indicateurs relatifs à l'éducation et à la nutrition.
66. Le programme de repas scolaires du PAM sera complété par des interventions multisectorielles telles que des améliorations concernant l'eau et l'assainissement et le déparasitage, qui seront prises en charge par le Ministère de la santé publique. Le PAM soutiendra également l'éducation nutritionnelle et sanitaire, l'utilisation de réchauds à briquettes économes en combustible et les potagers scolaires dans le cadre d'une approche intégrée qui favorise la diversité du régime alimentaire.
67. Une étude de faisabilité déterminera les modalités de transfert monétaire direct aux écoles afin d'accroître les achats sur place, de réduire les coûts et de dynamiser les économies et marchés alimentaires locaux. Ces transferts seront associés à des activités de renforcement de la résilience et à des activités génératrices de revenus à l'intention des ménages vulnérables, en tenant compte des inégalités existantes en matière de travail et de revenu.
68. Le PAM continuera d'appuyer la mise en œuvre des mesures prévues dans la feuille de route destinée à mettre en place une politique nationale de repas scolaires utilisant la production locale. Le plan d'action élaboré au moyen de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER) est une base solide pour définir l'appui technique nécessaire à une stratégie financièrement et techniquement viable et guidera l'action de transfert des capacités. La coopération Sud-Sud avec les pays de la région facilitera l'adaptation de modèles performants au contexte national.

Effet direct stratégique 3: L'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois, des adolescentes, des filles et des femmes enceintes et allaitantes dans les provinces et communes ciblées s'améliore tout au long de l'année

69. Au Burundi, les problèmes liés à la nutrition exigent de relier davantage les interventions et de créer des synergies pour assurer la continuité des soins et adopter une optique multisectorielle. Les programmes nutritionnels continueront à cibler le personnel et les responsables des centres de soins de santé et les acteurs communautaires afin de renforcer les capacités nécessaires à la mise en œuvre du protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë au niveau communautaire.
70. Les interventions visant à remédier au retard de croissance seront alignées sur le plan gouvernemental concernant l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et conçues en collaboration avec les organismes des Nations Unies et les réseaux du mouvement Renforcer la nutrition. Le PAM intégrera des interventions spécifiquement axées sur la nutrition aux

²² Y compris les membres de la tribu minoritaire *Batwa*, les personnes déplacées et de retour, et les réfugiés.

activités 3A à dimension nutritionnelle destinées à faire évoluer les relations entre les sexes, aux activités d'Achat au service du progrès et à celles d'alimentation scolaire afin de s'attaquer aux causes immédiates et profondes de la dénutrition d'une manière globale et durable.

Domaines d'action privilégiés

71. Cet effet direct est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

72. Trois produits permettront d'obtenir cet effet direct :

- Les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes atteints de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et participent à des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements dans le but d'améliorer leur état nutritionnel.
- Les enfants de 6 à 23 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent en quantité appropriée et suffisante une assistance alimentaire et/ou de type monétaire, y compris sous la forme d'aliments nutritifs spécialisés ou d'activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements, afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels.
- Les populations en situation de vulnérabilité nutritionnelle bénéficient des capacités accrues du Gouvernement et des entités du secteur privé à appuyer la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales d'enrichissement des aliments.

Activité essentielle

Activité 6: Fournir des aliments nutritifs spécialisés en y associant des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements à l'intention des enfants, des adolescentes, des filles et des femmes enceintes et allaitantes, et appuyer la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales d'enrichissement des aliments

73. La prévention sera intégrée dans les programmes de traitement de la dénutrition. Le PAM continuera d'appuyer le traitement de la malnutrition aiguë modérée des enfants âgés de 6 à 59 mois ainsi que des filles et des femmes enceintes et allaitantes dans les provinces où la prévalence de la malnutrition aiguë globale est supérieure à 10 pour cent ou se situe entre 5 et 9 pour cent, et où existent des facteurs aggravants tels qu'une forte insécurité alimentaire et des déplacements de population. Le traitement sera dispensé dans les centres de soins de santé de l'infrastructure sanitaire existante.
74. La prévention de la dénutrition sera mise en œuvre dans les mêmes provinces que celles qui sont ciblées pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée, en adoptant une approche communautaire pour éviter d'imposer un fardeau excessif aux centres de santé. Les programmes de prévention de la malnutrition chronique et aiguë cibleront les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et prévoient la distribution d'aliments spécialisés associée à une mobilisation accrue de la communauté grâce à une vaste stratégie de communication destinée à faire évoluer la société et les comportements qui sera intégrée dans le programme communautaire de prise en charge de la malnutrition aiguë modérée.
75. Les interventions visant à prévenir les carences en micronutriments comprendront: l'enrichissement des aliments à domicile pour les enfants âgés de 6 à 23 mois, en collaboration avec l'UNICEF; la distribution de micronutriments aux adolescentes dans les écoles et d'autres lieux communautaires; et la fourniture d'un appui technique approprié au Bureau burundais de normalisation et de contrôle de la qualité et au Centre national de technologie alimentaire.
76. Pour éviter que les aliments nutritifs spécialisés ne soient partagés et s'assurer que les objectifs nutritionnels soient atteints, les ménages bénéficieront d'un dispositif intégré associant des transferts assortis de conditions à des activités de développement des capacités au profit du renforcement de la résilience, de la création d'actifs, de l'accès aux marchés et des repas scolaires utilisant la production locale.

77. Le PAM, l'UNICEF et d'autres partenaires mettront en commun leurs ressources pour développer les capacités des centres de soins de santé et mener auprès des communautés une action de communication destinée à faire évoluer la société et les comportements. Des partenaires, dont le FNUAP et ONU-Femmes, organiseront des formations portant sur la santé de la procréation, le planning familial, les compétences d'encadrement et la prévention de la violence sexiste, qui seront adaptées et dispensées aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons. La FAO et l'OMS appuieront des activités complémentaires pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés rurales. L'appui technique au Ministère de la santé publique aura pour objectif de transférer un système de surveillance nutritionnelle pleinement opérationnel tout en améliorant la mise en œuvre des programmes nutritionnels.
78. Le PAM jouera un rôle de premier plan en facilitant la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales d'enrichissement des aliments, notamment en renforçant les installations d'enrichissement des aliments et les coopératives de meuniers. Le PAM appuiera le Bureau burundais de normalisation et de contrôle de la qualité et le Centre national de technologie alimentaire en renforçant leurs capacités, en aidant à trouver des sources potentielles de micronutriments et, sur demande, en prêtant son concours pour les achats. L'objectif est d'accroître la disponibilité d'aliments enrichis, d'en assurer le contrôle qualité et d'en élargir la distribution. Le PAM continuera de plaider en faveur de la consommation de produits de base enrichis grâce à des campagnes de commercialisation et de communication à visée sociale.

Effet direct stratégique 4: Les moyens d'existence des petits exploitants et des communautés en situation d'insécurité alimentaire des zones ciblées s'améliorent et leur permettent de mieux subvenir à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition d'ici à 2020

79. Pour améliorer les revenus des ménages d'agriculteurs en situation d'insécurité alimentaire, le PAM s'emploiera à accroître la productivité et l'accès aux marchés des petits exploitants. Bénéficieront de cet effet direct les agricultrices ainsi que des organisations et des coopératives paysannes ciblées, qui toutes auront ainsi davantage accès aux marchés et seront en mesure d'améliorer la manutention après récolte. En reliant les programmes nationaux de filets de sécurité, comme les programmes de repas scolaires, aux achats locaux de denrées alimentaires, on peut créer une demande régulière de produits des petits exploitants et stabiliser leurs revenus. En outre, le PAM prévoit des formations pour que les petits exploitants agricoles apprennent à réduire leurs pertes après récolte.
80. Associés à une amélioration de la gestion après récolte, de la productivité et de la production agricoles, ainsi qu'à une diversification et à une transformation de la production alimentaire, les achats locaux faciliteront un meilleur fonctionnement des marchés et un abandon progressif de l'agriculture de subsistance. Comme indiqué dans le DRSP II, l'agriculture commerciale contribue à l'amélioration des revenus des ménages et au développement de l'économie locale, avec des effets multiplicateurs.

Domaines d'action privilégiés

81. Cet effet direct est centré sur les causes profondes.

Produits escomptés

82. Deux produits permettront d'obtenir cet effet direct:
- Les petits exploitants ciblés, y compris les agricultrices, bénéficient de l'amélioration de leur accès aux marchés, notamment par les repas scolaires utilisant la production locale, afin de renforcer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle (ODD 5).
 - Grâce aux organisations et aux coopératives paysannes ciblées, les petits exploitants, en particulier les femmes, bénéficient d'un équipement pour améliorer la manutention après récolte en vue d'augmenter leur productivité et leur sécurité alimentaire (ODD 5).

Activités essentielles

Activité 7: Fournir aux petits exploitants, aux organisations et aux coopératives paysannes un appui technique en matière de solutions, d'équipements et de renforcement des capacités pour réduire les pertes après récolte, y compris en menant une action de communication destinée à faire évoluer la société et les comportements, afin d'améliorer la gestion après récolte et de diversifier le régime alimentaire.

83. Le PAM appuiera les petits exploitants agricoles dans les domaines de la transformation des produits alimentaires, de l'étiquetage, des normes de qualité et de la commercialisation afin qu'ils puissent devenir des acteurs efficaces sur les marchés agricoles. Le renforcement des capacités techniques permettra aux petits exploitants d'accroître leur productivité d'une manière écologiquement viable, et ainsi d'améliorer l'agriculture de subsistance et de générer des excédents commercialisables d'aliments divers et riches en nutriments. Dans le cadre d'accords de partenariat stratégique, la FAO, le FIDA, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et des ONG spécialisées fourniront aux petits exploitants des intrants de qualité, des services de vulgarisation et un accès à des programmes de crédit, en ciblant principalement les agricultrices pour aider à réduire les disparités entre les sexes en matière d'accès aux fonds de roulement et aux ressources productives.
84. Le PAM mettra à profit les avantages de l'achat de denrées alimentaires aux coopératives paysannes locales pour le programme de repas scolaires utilisant la production locale dans les provinces où existe un fort potentiel d'accroissement de la production vivrière. Des contrats triangulaires entre de petites coopératives paysannes, des moulins procédant à l'enrichissement des aliments et le PAM contribueront à accroître les revenus des coopératives tout en stimulant la demande d'aliments riches en nutriments.
85. Le PAM offrira aux petits exploitants des équipements et une formation de qualité, y compris des activités de communication destinée à faire évoluer la société et les comportements dans le but d'améliorer la gestion après récolte et de diversifier l'alimentation. Les techniques et les équipements déjà utilisés dans la région seront testés et diffusés à plus grande échelle. Le PAM facilitera la fourniture d'intrants pour la fabrication de sacs, de bâches et de silos par le secteur privé, y compris les coopératives, et l'accès à la microfinance. À moyen terme, le Gouvernement devrait intégrer ces services dans son dispositif d'aide aux coopératives, qui comprend des engrais subventionnés. Au cours de ce processus, le PAM appuiera la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Effet direct stratégique 5: Le gouvernement et les partenaires des organismes humanitaires et de développement bénéficient de la gestion et de la logistique efficaces de la chaîne d'approvisionnement tout au long de l'année

86. Tirant parti de sa collaboration actuelle avec la Croix-Rouge burundaise et de l'expérience acquise auprès du Ministère de la santé publique, le PAM continuera de fournir des services communs tels que la distribution de carburant, les espaces de stockage, le transport et le développement des capacités liées à la chaîne d'approvisionnement, en appuyant les activités des acteurs de l'aide humanitaire et du développement. Cette prestation de services constituera la première étape d'un transfert progressif des responsabilités logistiques aux autorités nationales et aux organisations de la société civile.

Domaines d'action privilégiés

87. Cet effet direct est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

88. Un produit permettra d'obtenir cet effet direct:
 - Les populations vulnérables du Burundi bénéficient des services d'approvisionnement d'un bon rapport coût-efficacité que le PAM fournit au Gouvernement et à la communauté de l'action humanitaire et du développement.

Activités essentielles

Activité 8: Fournir des services externes au Gouvernement et aux partenaires des organismes humanitaires et de développement

89. En tant que chef de file des groupes de travail sur la logistique et les technologies de l'information et de la communication, le PAM continuera d'apporter un appui logistique et informatique aux organismes des Nations Unies, aux ONG, à ses homologues gouvernementaux et à d'autres acteurs humanitaires tels que la Croix-Rouge burundaise. Il mettra à profit ses atouts et sa capacité à fournir des services à des taux concurrentiels. Ces services comprendront, entre autres: la construction et l'entretien de routes secondaires et de ponts; la formation à la gestion, aux achats et au transport des vivres; la distribution de matériel pour réduire les pertes après récolte; l'appui à la chaîne d'approvisionnement nationale des services de santé, y compris pour les personnes vivant avec le VIH; et l'approvisionnement en carburant. Des services techniques de télécommunications seront fournis aux partenaires.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

90. Pour faciliter une transition progressive vers la prise en main des activités par le pays, le PAM contribuera à guider la mise en œuvre des politiques, stratégies et plans d'action nationaux concernant l'enrichissement des aliments, l'agriculture, la nutrition, l'éducation, la réduction des risques de catastrophe et la protection sociale. Le partenariat axé sur le renforcement des capacités qu'a établi le PAM avec la Croix-Rouge, l'appui qu'il a apporté pour rendre l'enrichissement des aliments obligatoire et renforcer les capacités de la direction du programme de repas scolaires sont autant d'exemples de l'action que mène le PAM dans le domaine des politiques et de la mise en œuvre pour faciliter la transition vers le retrait de son aide et la prise en charge des activités par le pays.
91. Les avantages comparatifs du PAM dans le domaine de la gestion de l'assistance humanitaire et des programmes de protection sociale sont reconnus, et le PAM continuera de jouer un rôle de catalyseur dans la diffusion d'approches novatrices qui ont été testées et adaptées aux conditions locales. Afin de contribuer au succès de la mise en œuvre de la stratégie de transition et de retrait, le PAM collaborera avec le Gouvernement et ses partenaires pour faire progresser l'égalité des sexes tout au long de ses interventions.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

Effet direct stratégique	Activité	Femmes/ filles	Hommes/ garçons	Total
1	Activité 1.1: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire inconditionnelle aux réfugiés dans les camps (activité 1 du PSPP)	20 400	19 600	40 000
	Activité 1.2: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions aux ménages en situation d'insécurité alimentaire grave des populations locales, déplacées et de retour (activité 2 du PSPP)	229 500	220 500	450 000
2	Activité 2.1: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie de conditions aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire au moyen d'activités de création d'actifs productifs, de diversification des moyens d'existence et de conseil en nutrition (activité 4 du PSPP)	57 375	55 125	112 500

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ				
Effet direct stratégique	Activité	Femmes/ filles	Hommes/ garçons	Total
	Activité 2.2: Fournir des repas scolaires utilisant la production locale aux enfants d'âge scolaire et aider les institutions nationales à élaborer une politique nationale de repas scolaires utilisant la production locale et des programmes de protection sociale (activité 5 du PSPP)	356 918	342 922	699 840
3	Activité 3.1: Fournir des aliments nutritifs spécialisés en y associant des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements à l'intention des enfants, des adolescentes, des filles et des femmes enceintes et allaitantes, et appuyer la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales d'enrichissement des aliments (activité 6 du PSPP):			
	Traitement de la malnutrition aiguë modérée: ➤ Les enfants âgés de 6 à 59 mois reçoivent des suppléments nutritionnels à base de lipides.	84 150	80 850	165 000
	Traitement de la malnutrition aiguë modérée: ➤ Les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments composés enrichis.	22 500	-	22 500
	Prévention de la dénutrition: ➤ Les enfants âgés de 6 à 23 mois reçoivent des suppléments nutritionnels à base de lipides.	33 660	32 340	66 000
	Prévention de la dénutrition: ➤ Les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent de la farine de maïs enrichie, de l'huile végétale et du sucre.	63 000	-	63 000
	Prévention des carences en micronutriments: ➤ Les enfants âgés de 2 à 23 mois reçoivent des micronutriments en poudre	122 400	117 600	240 000
	Prévention des carences en micronutriments: ➤ Les adolescentes reçoivent divers micronutriments	45 000	-	45 000
Total*		1 034 903	868 937	1 903 840

* Le total ne tient pas compte des chevauchements entre les bénéficiaires des distributions générales et des interventions nutritionnelles.

92. Le PAM ajustera son processus de ciblage des bénéficiaires. Pour les secours d'urgence, le ciblage géographique des transferts non assortis de conditions reposera sur le Cadre intégré de classification ainsi que sur la prévalence de la malnutrition aiguë globale, en privilégiant les zones où elle est supérieure à 10 pour cent et celles où le taux se situe entre 5 et 9 pour cent avec des facteurs aggravants. Le ciblage des ménages prendra en considération les divers facteurs de vulnérabilité et visera en priorité les ménages sans terre, ceux comptant des personnes handicapées, des personnes âgées ou des membres des minorités ethniques, notamment les

Batwa, les ménages dirigés par des enfants, les personnes déplacées, les personnes récemment rapatriées et les réfugiés. Les interventions cibleront les zones où la prévalence de l'insécurité alimentaire et des retards de croissance est élevée et celles considérées comme étant exposées aux catastrophes naturelles à l'issue de l'analyse intégrée du contexte seront également prises en considération. La programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence servira à choisir les activités. Tout au long de la mise en œuvre du PSPP, le PAM respectera les principes de responsabilité à l'égard des personnes touchées et adaptera les activités et les programmes de manière à ce que la problématique hommes-femmes soit systématiquement prise en compte pour parvenir à l'égalité des sexes.

93. En se concentrant sur le renforcement des synergies et des complémentarités, l'approche globale du PSPP aura des répercussions et des effets multiplicateurs bien au-delà des populations, institutions et zones ciblées. Le PAM répondra aux besoins des bénéficiaires directs et de leurs communautés en renforçant leur résilience, à ceux des autorités locales et des partenaires coopérants en développant leurs capacités et à ceux des associations et coopératives paysannes et du secteur privé en fournissant une assistance technique et un appui en matière de débouchés.
94. L'assistance alimentaire, l'appui technique et les services fournis se renforceront mutuellement pour éviter toute atomisation des activités. Le développement des activités visant à remédier aux lacunes qui empêchent d'atteindre les cibles fixées en matière d'élimination de la faim au Burundi dépendra de la disponibilité de ressources supplémentaires.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

95. Les bénéficiaires de transferts monétaires apprécient la souplesse que leur offre ces transferts pour décider de leurs achats. La modalité des transferts de type monétaire sera étendue soit seule, soit utilisée en association avec des transferts de vivres si les conditions du marché et les chaînes d'approvisionnement des détaillants le permettent²³. Les décisions relatives à l'utilisation des transferts de type monétaire s'appuieront sur les analyses des disparités liées au sexe et les préférences des bénéficiaires, femmes et hommes.
96. L'utilisation des transferts de type monétaire contribuera à stimuler le commerce des produits alimentaires et les activités commerciales qui sont pour l'heure limitées, essentiellement par le manque de fonds de roulement et la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs²⁴. Le PAM suivra l'information commerciale afin de décider des modalités adaptées. Une étude de faisabilité sur les transferts de type monétaire a été réalisée en mai 2017 par le PAM, le Gouvernement, OCHA, le HCR et l'UNICEF²⁵. Conformément aux recommandations de cette étude, un groupe de travail chargé des transferts de type monétaire a été mis en place; dirigé par le Gouvernement et coprésidé à tour de rôle par des organismes des Nations Unies et des ONG, il se compose également de prestataires de services financiers et d'opérateurs de transfert d'argent par téléphonie mobile. Le groupe de travail étudiera les conditions minimales à remplir en matière de transferts de type monétaire, notamment l'interopérabilité des prestataires en vue d'élargir l'usage des transferts de type monétaire à d'autres programmes.

²³ PAM. Mai 2017. Évaluations de la chaîne du commerce de détail.

²⁴ PAM. Mai 2017. Étude de faisabilité sur les transferts de type monétaire au Burundi.

²⁵ *Ibid.*

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

Type de produits alimentaires/transferts de type monétaire	Effet direct stratégique 1		Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 3						
	Activité 1.1: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire inconditionnelle aux réfugiés dans les camps	Activité 1.2: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions aux ménages en situation d'insécurité alimentaire grave des populations locales, déplacées et de retour	Activité 2.1: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie de conditions aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire au moyen d'activités de création d'actifs productifs, de diversification des moyens d'existence et de conseil en nutrition	Activité 2.2: Fournir des repas scolaires utilisant la production locale aux enfants d'âge scolaire	Activité 3.1: Fournir des aliments nutritifs spécialisés en y associant des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements à l'intention des enfants, des adolescentes, des filles et des femmes enceintes et allaitantes						
	Réfugiés	Personnes touchées par une crise	Ménages exposés à l'insécurité alimentaire	Enfants d'âge préscolaire	Élèves des écoles primaires	Traitement de la malnutrition aiguë modérée - enfants âgés de 6 à 59 mois	Traitement de la malnutrition aiguë modérée – filles et femmes enceintes et allaitantes	Prévention de la dénutrition - enfants âgés de 6 à 23 mois	Prévention de la dénutrition – filles et femmes enceintes et allaitantes	Prévention des carences en micronutriments - enfants âgés de 6 à 23 mois	Prévention des carences en micronutriments – adolescentes
Céréales	360	360	360	80	150				240		
Légumes secs	120	120	120	30	40						
Huile	25	25	25	10	10				30		
Sel	5	5	5	3	3						
Sucre									15		
Supercereal											
Supercereal Plus							250				
Micronutriments en comprimés											1
Micronutriments en poudre										1	
Plumpy'Sup						92					

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

Type de produits alimentaires/transferts de type monétaire	Effet direct stratégique 1				Effet direct stratégique 2				Effet direct stratégique 3					
	Activité 1.1: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire inconditionnelle aux réfugiés dans les camps		Activité 1.2: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions aux ménages en situation d'insécurité alimentaire grave des populations locales, déplacées et de retour		Activité 2.1: Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie de conditions aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire au moyen d'activités de création d'actifs productifs, de diversification des moyens d'existence et de conseil en nutrition		Activité 2.2: Fournir des repas scolaires utilisant la production locale aux enfants d'âge scolaire		Activité 3.1: Fournir des aliments nutritifs spécialisés en y associant des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements à l'intention des enfants, des adolescentes, des filles et des femmes enceintes et allaitantes					
	Réfugiés		Personnes touchées par une crise		Ménages exposés à l'insécurité alimentaire		Enfants d'âge préscolaire	Élèves des écoles primaires	Traitement de la malnutrition aiguë modérée - enfants âgés de 6 à 59 mois	Traitement de la malnutrition aiguë modérée – filles et femmes enceintes et allaitantes	Prévention de la dénutrition - enfants âgés de 6 à 23 mois	Prévention de la dénutrition – filles et femmes enceintes et allaitantes	Prévention des carences en micronutriments - enfants âgés de 6 à 23 mois	Prévention des carences en micronutriments – adolescentes
Plumpy' doz											50			
Total kcal/jour														
% de kcal d'origine protéique														
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	0,53		0,53		0,53			0,30						
Nombre de jours d'alimentation	90	180	0	90	132	132	180	180	90	180	360	360	180	180

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN VIVRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de vivres/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	71 344	29 198 035
Légumes secs	19 518	13 842 551
Huile et matières grasses	5 144	4 715 205
Aliments composés et mélanges	3 355	6 682 780
Autres	1 528	1 057 952
Total (vivres)	100 889	55 496 523
Transferts de type monétaire		17 451 000
Total (valeur des vivres et des transferts de type monétaire)	100 889	72 947 523

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud–Sud

97. En partenariat avec le Centre d'excellence du PAM pour la lutte contre la faim au Brésil, le bureau de pays appuie la création d'un département technique au sein du Ministère de l'éducation. Le personnel de ce département est formé à la gestion de l'alimentation scolaire et a la capacité de fournir des services actualisés de suivi et d'évaluation. Un plan de travail de deux ans a été élaboré en mai 2017 aux fins de ce partenariat. Cette collaboration accélèrera le transfert de connaissances et les investissements à l'appui des programmes de repas scolaires utilisant la production locale, des programmes de renforcement de la résilience et de protection sociale à dimension nutritionnelle et se poursuivra pendant toute la durée du PSPP.
98. Le PAM élargira ses activités de développement des capacités de façon à préparer le transfert progressif des filets de sécurité au Gouvernement. Il se fondera sur l'analyse des capacités manquantes dans des domaines essentiels, y compris l'analyse des disparités liées au sexe, pour décider du point de départ de ses activités. L'objectif est de créer des compétences durables au sein du Gouvernement dans des domaines importants dans lesquels le PAM joue un rôle majeur, notamment les transferts de type monétaire, la programmation à dimension nutritionnelle et le renforcement de la résilience. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies pour assurer la complémentarité entre les secteurs et la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

99. La chaîne d'approvisionnement rencontre un certain nombre de difficultés en raison des aléas sociopolitiques et macroéconomiques actuels. Les effets de l'instabilité des prix due à l'inflation et la restriction des mouvements de produits entre certaines provinces sont aggravés par une capacité d'importation limitée et par l'interdiction des importations en provenance du Rwanda voisin. Ces facteurs, conjugués à la détérioration du réseau routier, ont une incidence sur le rapport coût-efficacité des services d'approvisionnement que le PAM fournit au Gouvernement et aux partenaires des organismes humanitaires et de développement.
100. Pour remédier à ces problèmes, le PAM préconisera l'inclusion d'une analyse de la chaîne d'approvisionnement et la détection des lacunes des politiques nationales de façon à pouvoir surmonter les obstacles à la mise en œuvre efficace des stratégies nationales. Le fait d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement, notamment en levant les restrictions qui frappent les mouvements de produits, facilitera le choix des modalités de transfert, par exemple en permettant la libre circulation des marchandises entre les provinces pour que les commerçants puissent diversifier leurs sources d'approvisionnement.

4.4 Capacité du bureau de pays et profil du personnel

101. Afin de mettre en œuvre le PSPP, le PAM devra ajuster les fonctions de son personnel et l'aider à mieux comprendre la chaîne de valeur agricole et la meilleure façon de travailler avec les communautés. Le bureau de pays reverra sa structure organisationnelle en vue d'accroître l'efficacité et l'efficience de ses prestations de services et adaptera les fonctions de certains postes en vue de faciliter l'exécution du PSPP. Le personnel devra également se déplacer davantage dans le pays. La mise en œuvre du PSPP nécessitera un effectif de 120 personnes, dont on estime que 13 seront recrutées sur le plan international. Le PAM mettra en place un troisième bureau auxiliaire pour gérer les opérations qui étaient auparavant supervisées par le bureau de Bujumbura, ce qui favorisera un meilleur appui aux opérations et permettra au personnel du bureau de pays de se concentrer sur la planification stratégique et la collaboration accrue avec le Gouvernement, les donateurs, les organismes des Nations Unies et les ONG partenaires. Pour accroître la performance opérationnelle, le PAM améliorera son information sur les marchés locaux afin d'aider à choisir des modalités et des systèmes de transfert, notamment en procédant à une analyse ventilée par sexe de la dynamique des marchés.

4.5 Partenariats

102. La Plateforme multisectorielle de sécurité alimentaire et nutrition dirigée par le bureau du Vice-Président du Burundi assurera l'intégration des approches et les synergies entre les acteurs, y compris au niveau provincial, en appuyant les efforts déployés par le Gouvernement pour atteindre les cibles fixées pour l'ODD 2 et promouvoir l'égalité des sexes. La coordination de la politique nationale de protection sociale, sous la direction du Président, favorise l'intégration des programmes sociaux et permet d'éviter l'atomisation des activités au niveau communautaire.
103. Le Burundi est l'un des pays où l'ONU met en œuvre l'initiative "Unis dans l'action", qui facilite la programmation et l'exécution conjointes des activités des organismes des Nations Unies. Le PAM continuera de coordonner ses activités avec celles des acteurs concernés et de renforcer les partenariats dans des domaines clés, notamment: avec les organismes ayant leur siège à Rome et la Banque mondiale sur les questions de productivité agricole et de renforcement de la résilience grâce à la création d'actifs; avec le secteur privé pour la transformation des aliments (notamment leur enrichissement et la production et la commercialisation du lait); avec l'UNICEF et l'OMS pour le traitement de la malnutrition grave et les questions relatives à l'eau et à l'assainissement; avec le FNUAP et ONU-Femmes sur la santé génésique et les violences sexistes; avec le HCR, l'UNICEF, OCHA, des ONG, le secteur privé et des banques commerciales pour améliorer l'utilisation, l'accès et la viabilité des transferts de type monétaire; et avec OCHA, le Programme des Nations Unies pour le développement et les acteurs nationaux, notamment la Croix-Rouge, sur la préparation aux situations d'urgence. Les partenariats seront également renforcés avec les ONG internationales et nationales, la Croix-Rouge et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.
104. Le PAM mettra en place sa plateforme numérique de gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) et transférera la technologie au Gouvernement pour faciliter la gestion du programme national de protection sociale grâce à un registre unique, qui pourrait être financé par la Banque mondiale.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

105. Pour mesurer les résultats obtenus, le PAM élaborera une stratégie et un plan de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes pour chaque effet direct stratégique, qui seront conformes au nouveau cadre de résultats institutionnels et fondés sur une théorie du changement simple et claire énonçant les résultats escomptés des activités et la manière dont ils devraient être atteints. Les principaux indicateurs d'effets directs portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition seront mesurés lors d'enquêtes annuelles. Les données relatives aux personnes seront collectées et analysées par sexe et par groupe d'âge.

106. Des évaluations thématiques seront effectuées sur l'efficacité de l'association d'aliments nutritifs spécialisés à des transferts de type monétaire pour prévenir la malnutrition, sur l'impact des solutions retenues pour réduire les pertes après récolte et sur la mise en relation des petits producteurs agricoles, en particulier les femmes, avec les programmes de repas scolaires utilisant la production locale et avec les Achats au service du progrès.
107. Le système d'appui à la gestion logistique du PAM et l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET) fourniront des informations pour les rapports normalisés sur les projets et les autres rapports sur les résultats. Les bénéficiaires des activités suivantes seront gérés par l'intermédiaire de SCOPE d'ici à la fin de 2018: assistance alimentaire et/ou de type monétaire inconditionnelle pour les réfugiés dans les camps (activité 1); assistance alimentaire et/ou de type monétaire inconditionnelle pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire grave parmi les personnes déplacées et les personnes de retour (activité 2); prévention de la dénutrition (activité 6); traitement de la malnutrition aiguë modérée (activité 6); activités 3A (activité 4); fourniture de repas scolaires (activité 5) et appui aux petits exploitants agricoles (activité 7).

5.2 Gestion des risques

Risques contextuels

108. Le Burundi est exposé à un risque élevé d'instabilité politique, qui pourrait entraîner de nouveaux déplacements de populations. Il convient de citer au nombre des facteurs susceptibles de déclencher une telle instabilité les violences qui ont suivi les élections de 2015 et les conflits fonciers résultant de la forte densité de population et de la réintégration des rapatriés, y compris les migrants burundais expulsés de République-Unie de Tanzanie. Le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU attribue actuellement au Burundi le niveau d'insécurité 3. La sécurité du personnel des Nations Unies est assurée par une équipe intégrée chargée de la sécurité, présidée par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies au Burundi, qui est le responsable désigné de la sécurité. L'équipe des Nations Unies chargée de la sécurité comprend un fonctionnaire chargé de la sécurité du PAM.

Risques programmatiques

109. Le PSPP tient compte des principaux risques programmatiques, notamment les capacités insuffisantes des partenaires, les problèmes d'approvisionnement et de sécurité et l'inflation. Les autres risques au Burundi sont notamment la généralisation du conflit, les monopoles, les cartels et les détournements de denrées alimentaires. Pour atténuer ces risques, le PAM travaillera uniquement avec des négociants et des partenaires financiers qui sont officiellement enregistrés et ont une expérience préalable. Il se conformera également scrupuleusement à la nouvelle directive sur la gestion des accords conclus sur le terrain avec les ONG. Étant donné que l'absence de progrès en matière d'égalité des sexes pourrait entraver la réalisation des effets directs stratégiques, le PAM adoptera une approche susceptible de faire évoluer les relations entre les sexes conforme à son plan d'action en la matière pour toutes les activités du PSPP et établira des partenariats avec les entités soucieuses de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
110. L'instabilité des prix et de la situation macroéconomique et la détérioration du réseau routier pourraient influencer sur les prix et les services fournis aux partenaires. Pour atténuer ces risques, le PAM continuera de surveiller les prix via sa plateforme mobile d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité et prévoit d'établir des points de livraison avancés.

Risques institutionnels

111. Les risques associés aux transferts de type monétaire comprennent la fraude et la corruption. Pour atténuer ces risques, le PAM utilisera la plateforme SCOPE et évaluera régulièrement les capacités de ses partenaires. Il veillera également à ce que le risque de conflit soit pris en compte dans la mise en œuvre de tous les programmes et à ce que les activités n'aggravent pas le risque de conflit et de tensions dans les zones concernées.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

112. Le budget prévu pour ce PSPP d'une durée de trois ans s'élève à 163,6 millions de dollars, les activités visant à sauver des vies représentant 28 pour cent du total et les repas scolaires 39 pour cent, soit la part la plus importante. Si la situation actuelle perdure, les besoins augmenteront et devront être satisfaits en recourant aux ressources supplémentaires mises à disposition par les donateurs désireux de les acheminer par l'intermédiaire de partenaires.

TABLEAU 4: BESOINS BUDGÉTAIRES ANNUELS (À TITRE INDICATIF) (en dollars)				
Effet direct stratégique	Année 1 2018	Année 2 2019	Année 3 2020	Total
1	15°341°879	17°576°383	18°187°182	51°105°444
2	20°974°257	29°702°265	30°646°610	81°323°132
3	6°805°660	8°117°420	7°839°915	22°762°995
4	1°158°177	1°471°093	1°468 772	4°098°042
5	1°382°107	1°428°754	1°461°707	4°272°568
Total	45°662°080	58°295°916	59°604°186	163°562°181

6.2 Perspectives de financement

113. Les montants budgétaires prévus pour ce PSPP de trois ans sont de 35,9 millions de dollars pour 2018, de 36,3 millions de dollars pour 2019 et de 35,2 millions de dollars pour 2020, soit des niveaux comparables à ce qu'ils étaient par le passé²⁶. Le bureau de pays entretient de bonnes relations avec ses partenaires financiers et dialogue avec les principaux donateurs, le Gouvernement et les bailleurs de financements pluriannuels. Des efforts sont déployés pour élargir la base des donateurs aux institutions financières internationales et à d'autres bailleurs de fonds. Le PAM s'attache à mettre en œuvre des campagnes conjointes d'appel de fonds, en particulier avec le FNUAP et ONU-Femmes, pour financer les activités de communication à visée sociale à plus long terme. La stratégie de mobilisation des ressources repose sur un travail de recensement des donateurs potentiels.
114. Le PAM alignera sa campagne de collecte de fonds sur les effets directs stratégiques du PSPP, en accélérant l'action de mobilisation de ressources et en veillant à leur utilisation efficace dans le but d'attirer des ressources humanitaires pour faire face aux besoins croissants, et des ressources multilatérales destinées au développement pour ne plus être aussi dépendant du financement bilatéral des activités de développement.
115. Des innovations telles que l'achat d'aliments sur place pour les repas scolaires utilisant la production locale et l'intégration d'activités à dimension nutritionnelle dans les activités de renforcement de la résilience ont stimulé l'intérêt des donateurs. Certains ont déjà apporté un financement pluriannuel pour des programmes novateurs et le PAM s'attend à ce que d'autres donateurs fassent de même pendant la période de mise en œuvre du PSPP.
116. Le PAM présentera les activités prévues aux donateurs habituels et autres en vue de trouver des contributions diversifiées, souples et durables garantissant l'efficacité des activités.

²⁶ Treize pour cent du budget total sont alloués à des activités propres à favoriser l'évolution des relations entre les sexes; le PAM s'efforcera d'atteindre la valeur cible de 15 pour cent fixée au niveau institutionnel au cours de la période couverte par le PSPP.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire ÉTABLI POUR LE BURUNDI (AVRIL 2018–DÉCEMBRE 2020)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture (cible 1 de l'ODD 2)

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par une crise, y compris les réfugiés dans les camps, les personnes déplacées et les personnes de retour dans les zones ciblées sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la
nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses:

L'environnement macroéconomique, la situation politique et les conditions de sécurité sont favorables et stables dans le pays afin de permettre l'accès ainsi que la livraison des produits alimentaires et l'exécution des transferts de type monétaire

L'offre de produits alimentaires est assurée et il n'y a pas de rupture d'approvisionnement

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire inconditionnelle aux réfugiés dans les camps (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les réfugiés reçoivent une assistance alimentaire et/ou de type monétaire inconditionnelle pour leur permettre de subvenir à leurs besoins essentiels (A: Ressources transférées)

2. Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions aux ménages en situation d'insécurité alimentaire grave des populations locales, déplacées et de retour (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les populations locales touchées par une crise, les personnes déplacées et les personnes de retour reçoivent une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie ou non de conditions pour leur permettre de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels. (A: Ressources transférées)

Les populations touchées par une crise, les personnes déplacées et les personnes de retour reçoivent des aliments nutritifs et/ou des transferts de type monétaire pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels. (A: Ressources transférées)

3. Renforcer les capacités des gouvernements et des partenaires humanitaires en ce qui concerne les systèmes d'alerte rapide, les évaluations et analyses de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, et le suivi de la sécurité alimentaire et des marchés (Préparation aux situations d'urgence)

Les personnes touchées par la crise bénéficient du renforcement des mécanismes nationaux de préparation et d'intervention en cas d'urgence. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Effet direct stratégique 2: Les ménages exposés à l'insécurité alimentaire dans les zones ciblées disposent d'un accès sûr à une alimentation suffisante et nutritive tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la
nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses:

L'environnement macroéconomique, la situation politique et les conditions de sécurité sont favorables et stables dans le pays pour permettre l'accès ainsi que la livraison des produits alimentaires et l'exécution des transferts de type monétaire

L'offre de produits alimentaires et d'apports nutritionnels est assurée et il n'y a pas de rupture d'approvisionnement

Les partenaires respectent les accords de partenariat et donnent la priorité aux activités du PAM

Les contributions financières arrivent en temps voulu et les disponibilités de produits alimentaires sont assurées

Il existe des synergies potentielles avec d'autres partenaires

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs

Taux de poursuite des études

Activités et produits**4. Fournir une assistance alimentaire et/ou de type monétaire assortie de conditions aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire au moyen d'activités de création d'actifs productifs, de diversification des moyens d'existence et de conseil en nutrition (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)**

Les membres de la communauté bénéficient de l'amélioration des capacités et des connaissances pour réduire les risques et améliorer leur résilience. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire des zones ciblées bénéficient de la construction ou de la remise en état des actifs productifs familiaux ou communautaires pour améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition. (D: Actifs créés)

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire des zones ciblées reçoivent une assistance alimentaire et/ou de type monétaire pour leur permettre de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels. (A: Ressources transférées)

5. Fournir des repas scolaires utilisant la production locale aux enfants d'âge scolaire et aider les institutions nationales à élaborer une politique nationale de repas scolaires utilisant la production locale et des programmes de protection sociale (Repas scolaires)

Les enfants d'âge scolaire bénéficient des capacités accrues dont dispose le Gouvernement pour élaborer une politique nationale de repas scolaires utilisant la production locale et un programme de protection sociale afin d'améliorer leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants d'âge scolaire des zones ciblées reçoivent un repas nutritif quotidien quand ils vont à l'école afin de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et d'accroître la scolarisation. (A: Ressources transférées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition**Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition (cible 2 de l'ODD 2)**

Effet direct stratégique 3: L'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois, des adolescentes, des filles et des femmes enceintes et allaitantes dans les provinces et communes ciblées s'améliore tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses:

L'environnement macroéconomique, la situation politique et les conditions de sécurité sont stables dans le pays.
L'offre de produits alimentaires et d'apports nutritionnels est assurée et il n'y a pas de rupture d'approvisionnement.
Les partenaires coopérants disposent des capacités suffisantes.
Il existe des synergies potentielles avec d'autres partenaires.

Indicateurs d'effet direct

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

6. Fournir des aliments nutritifs spécialisés en y associant des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements à l'intention des enfants, des adolescentes, des filles et des femmes enceintes et allaitantes, et appuyer la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales d'enrichissement des aliments. (Prévention de la malnutrition)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent en quantité appropriée et suffisante une assistance alimentaire et/ou de type monétaire, y compris sous la forme d'aliments nutritifs spécialisés ou d'activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements, afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels. (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent en quantité appropriée et suffisante une assistance alimentaire et/ou de type monétaire, y compris sous la forme d'aliments nutritifs spécialisés ou d'activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements, afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels. (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 23 mois, les adolescentes, les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent en quantité appropriée et suffisante une assistance alimentaire et/ou de type monétaire, y compris sous la forme d'aliments nutritifs spécialisés ou d'activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements, afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels. (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes atteints de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et participent à des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements dans le but d'améliorer leur état nutritionnel. (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes atteints de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et participent à des activités de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements dans le but d'améliorer leur état nutritionnel. (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les populations en situation de vulnérabilité nutritionnelle bénéficient des capacités accrues du Gouvernement et des entités du secteur privé à appuyer la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales d'enrichissement des aliments. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent grâce à l'augmentation de la productivité et des revenus (cible 3 de l'ODD 2)

Effet direct stratégique 4: Les moyens d'existence des petits exploitants et des communautés en situation d'insécurité alimentaire des zones ciblées s'améliorent et leur permettent de mieux subvenir à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition d'ici à 2020

Catégorie d'effet direct correspondante:
Augmentation de la production et des ventes des
petits exploitants

Tient compte de la
nutrition

Domaine d'action prioritaire: causes profondes

Hypothèses:

La situation politique et les conditions de sécurité sont favorables dans le pays
Des ressources complémentaires sont fournies par les partenaires
Les partenaires coopérants sont capables d'assurer la gestion du programme

Indicateurs d'effet direct

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Pourcentage de petits exploitants (hommes/femmes) vendant leur production par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants, en fonction du sexe du petit exploitant

Proportion de pertes après récolte

Valeur et quantité des produits vendus avantageusement par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

7. Fournir aux petits exploitants, aux organisations et aux coopératives paysannes un appui technique en matière de solutions, d'équipements et de renforcement des capacités pour réduire les pertes après récolte, y compris en menant une action de communication destinée à faire évoluer la société et les comportements, afin d'améliorer la gestion après récolte et de diversifier le régime alimentaire (Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

Grâce aux organisations et aux coopératives paysannes ciblées, les petits exploitants, en particulier les femmes, bénéficient d'un équipement pour améliorer la manutention après récolte en vue d'améliorer leur productivité et leur sécurité alimentaire. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Grâce aux organisations et aux coopératives paysannes ciblées, les petits exploitants, en particulier les femmes, bénéficient d'un équipement pour améliorer la manutention après récolte en vue d'améliorer leur productivité et leur sécurité alimentaire. (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les petits exploitants ciblés, y compris les agricultrices, bénéficient de l'amélioration de leur accès aux marchés, notamment par les repas scolaires utilisant la production locale, afin de renforcer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. (A: Ressources transférées)

Les petits exploitants ciblés, y compris les agricultrices, bénéficient de l'amélioration de leur accès aux marchés, notamment par les repas scolaires utilisant la production locale, afin de renforcer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD (cible 16 de l'ODD 17)

Effet direct stratégique 5: Le gouvernement et les partenaires des organismes humanitaires et de développement bénéficient de la gestion et de la logistique efficaces de la chaîne d'approvisionnement tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Renforcement des partenariats stratégiques noués avec les secteurs public et privé, les autres organismes ayant leur siège à Rome et d'autres partenaires opérationnels

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses:

La situation politique et sociale s'y prête

Les partenaires respectent les accords de partenariat et donnent la priorité aux activités du PAM

Indicateurs d'effet direct

Efficacité, cohérence et résultats des partenaires (d'après un examen qualitatif)

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits**8. Fournir des services externes au Gouvernement et aux partenaires des organismes humanitaires et de développement. (Prestation de services et plateformes)**

Les populations vulnérables du Burundi bénéficient des services d'approvisionnement d'un bon rapport coût-efficacité que le PAM fournit au Gouvernement et à la communauté de l'action humanitaire et du développement. (K: Partenariats appuyés)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Indicateurs transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Indicateur transversal**

C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Indicateurs transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.3. Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4 Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Indicateur transversal**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (en dollars)						
	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3, cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8, cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Transferts	39 580 202	59 935 942	13 994 520	2 460 737	3 579 365	119 550 766
Mise en œuvre	4 200 535	9 723 732	5 507 926	1 049 976	81 131	20 563 300
Coûts d'appui directs ajustés	4 205 595	6 700 074	1 871 259	337 214	351 305	13 465 447
Total partiel	47 986 332	76 359 748	21 373 705	3 847 927	4 011 801	153 579 513
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	3 119 112	4 963 384	1 389 291	250 115	260 767	9 982 668
Total	51 105 444	81 323 132	22 762 995	4 098 042	4 272 568	163 562 181

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
DRSP II	Deuxième document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ISTEEBU	Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi
ODD	Objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PSPP	Plan stratégique de pays provisoire
SABER	approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance